



L a L e t t r e d e L ' A M A R H I S F A

Bulletin d'information semestriel des membres de l'AMARHISFA – N° 3 – novembre 2008

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09/02/08

Etaient présents :

Judith ROCHAMBEAU, Sonny JACCOULET, Yolène PARSEMAIN, Viviane SON, Monique PALCY, Georges ALIKER, Guy SOBESKY, Alex BOURDON, Yvon SAINT-LOUIS-AUGUSTIN, Emmanuel JACCOULET.

Excusés:

Maggy BAUDIN, Guillaume DURAND.

Rappel de l'Ordre du jour:

Mise en place du bureau

Organisation des tâches et répartition du travail

Calendrier des réunions en 2008

Questions diverses

Il est convenu que dorénavant, en début de séance, un secrétaire sera désigné à tour de rôle au sein du Conseil d'Administration et que, par ailleurs, le compte-rendu des travaux du conseil se limitera à un relevé de décisions sauf demande expresse d'un membre souhaitant que son ou ses interventions soient développées

Mise en place du bureau :

Après les formalités d'usage et les votes respectifs, tous acquis à l'unanimité, le bureau est constitué:
Président: Guy SOBESKY, Vice-président : Alex BOURDON, Secrétaire: Judith ROCHAMBEAU, Secrétaire adjointe: Monique PALCY, Trésorier : Yvon SAINT-LOUIS-AUGUSTIN, Trésorière-adjointe: Sonny JACCOULET.

Organisation des tâches

Au sein du C A un certain nombre de membres assurent des tâches de coordination d'activités spécifiques ou sont chargés de mission. Il est rappelé que:

- Guillaume DURAND, chargé d'animer le conseil scientifique, est responsable des groupes de travail de recherche et du site internet
- Georges ALIKER: du journal et des ateliers de formation et d'aide aux recherches généalogiques individuelles de nos adhérents
- Yolène PARSEMAIN : des relations avec la commission culture et loisirs présidée par Roger PARSEMAIN
- Emmanuel JACCOULET s'est proposé pour apporter sa contribution en matière de budget, notamment de demandes de subvention, et toutes autres missions à la demande du Président.
- Joseph JEREMIE, qui n'est pas membre du C A, est responsable des questions informatiques

Calendrier des réunions du Conseil d'administration:

17 mai, 13 Septembre, décembre 2008

Prochain bureau le 8 Mars

Assemblée Générale le 17 janvier 2009

Questions diverses:

- Sortie du Gros-Morne: le 3 mai : il est suggéré d'inviter les anciens adhérents et ceux qui participent régulièrement à nos activités (nous avons leurs coordonnées par leurs chèques)
- Boite postale: statu quo, une démarche sera faite auprès du bureau de poste de Bellevue
- Siège: La convention avec la Mairie de Schoelcher n'est toujours pas signée, cependant nous avons la possibilité d'utiliser pour nos réunions ou nos ateliers les salles de la Mairie de Schoelcher et des Archives Départementales à condition que nous communiquions à l'avance le calendrier de ces réunions. Pour l'avenir, est retenue la proposition de nous rapprocher de Mme TAFFIN pour connaître les possibilités de voir fixé notre siège aux A D.
- Sainte Lucie : Alex Bourdon fait le point sur ce dossier; les comptes-rendus des travaux de la commission qu'il anime sont communiqués régulièrement
- Généalogie à l'Ecole: le dossier est confié à Yolène PARSEMAIN

P.V. rédigé par E. Jaccoulet

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MAI 2008

Etaient présents :

Guy SOBESKY - Judith ROCHAMBEAU - Maggy BAUDIN - Viviane SON - Yolène PARSEMAIN - Yvon SAINT-LOUIS-AUGUSTIN - Georges ALIKER - Emmanuel JACCOULET - Alex BOURDON - Guillaume DURAND - Sonny JACCOULET

Invité : Joseph JEREMIE

ordre du jour (extraits)

Le site internet

Sortie de Sainte-Lucie

Dossiers en cours

Questions diverses

Site internet

Sur proposition d'Alex BOURDON, Max SYLVANIELLO est retenu pour monter le site AMARHISFA sur internet. Un crédit de 400,00 € lui sera attribué pour cette installation.

Il s'agit d'un site classique qui aura pour adresse www.amarhisfa.fr . Il évoluera ultérieurement pour figurer sur Google.

Seront sur le site : La lettre, le bulletin, les photos, les travaux, les sorties, une bibliographie

Répartition des tâches : La présentation « Qui sommes-nous » : Guy SOBESKY - La bibliographie : Guillaume DURAND - tout ce qui est informatisé : Judith ROCHAMBEAU - Les photos : Guy GUATEL - Synthèse des sorties : Viviane SON et Judith ROCHAMBEAU - Différents partenaires : Guy SOBESKY (Conseil Général, Archives départementales, Ville de Schoelcher, GHC, Société d'histoire...) - Liens utiles : Guillaume DURAND et Joseph JEREMIE – pour les contacts : 4 personnes proposées : Joseph JEREMIE, Guillaume DURAND, Alex BOURDON et Judith ROCHAMBEAU - Foire aux questions : Joseph JEREMIE

Hébergement et administration du site : OVH, compris dans le prix demandé par Mr SYLVANIELLO cette année, puis figurera sur Google. Cette étape est gérée pour l'instant par Joseph JEREMIE. Il sera proposé à M.SYLVANIELLO d'adhérer gratuitement la première année en tant qu'administrateur du site, ensuite en tant que membre

Enrichissement du site : Le 14 juillet 2008, les 200 € restants seront remis à M. SYLVANIELLO afin de terminer le site.

Sortie à Sainte-Lucie

Une équipe qui travaille sur le projet a été mise en place par Alex BOURDON : tourisme et loisirs, généalogie, histoire et partie protocolaire. Dates prévues : du 07 au 10 mai 2009. Des contacts ont été pris avec M. AUGUIAC et Mme Margot THOMAS, Responsable des archives nationales de Sainte-Lucie. Une rencontre est prévue entre les 3, les 4 et 5 août 2008. Mme THOMAS propose une réunion préparatoire à la mi-juin 2008. Compte tenu de l'absence du Président jusqu'au 27 juin, une proposition de rendez-vous est avancée pour la 1^{ère} quinzaine d'octobre 2008.

Dossiers en cours

L'association est en attente de la convention qui doit être signée par la ville de Schoelcher. Emmanuel JACCOULET doit rédiger une lettre de relance accompagnée de la convention et du courrier précédent adressée à la mairie de Schoelcher, avec demande de rendez-vous.

Les registres d'individualité concernant la ville de Fort de France ont été retranscrits sur Excel par Judith ROCHAMBEAU du n° 1 à 586.

Guy SOBESKY prendra contact avec Mme TAFFIN des A.D. pour un accord de contrôle par l'AMARHISFA de la numérisation des registres d'individualité du Marin (le fichier comprend les photos des actes et le fichier Excel)

Questions diverses

Adhérents : L'association regroupe 127 membres. 76 personnes sont à jour de leur cotisation. Décision : les personnes non à jour depuis 2 ans seront radiées, sauf certaines à qui une relance téléphonique sera adressée.

Prochaine sortie : le Marin au mois de décembre .

Georges ALIKER évoque les conditions d'impression du prochain journal afin de réduire les frais.

Bilan financier : La sortie du Gros-Morne a rapporté 800 €
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

P.V. rédigé par S.Jaccoulet

| |
|--|
| <p style="text-align:center">LOI SUR LES DELAIS DE COMMUNICATION DES ARCHIVES, EN PARTICULIER DES ACTES D'ETAT CIVIL (Loi 2008-696 du 15.07.08 relative aux archives)</p> |
|--|

La loi d'ensemble sur les archives du 3 janvier 1979, après 20 ans d'application, avait besoin d'évoluer, les citoyens étant soucieux d'accéder avec plus de facilité aux sources historiques.

En 1996, Guy BRAIBANT, Président de section honoraire au Conseil d'Etat, fait un rapport sur le sujet; adopté par le Conseil d'Etat, il va servir de support à un premier projet de loi, déposé par le gouvernement JOSPIN, il ne pourra pas être étudié avant le renouvellement de l'assemblée nationale.

Un 2ème projet reprenant les grandes lignes du 1er est rédigé par le gouvernement RAFFARIN. Après un très long cheminement ... mais habituel (Réunions interministérielles, Conseil d'Etat, conseil des ministres) - la fédération française de généalogie (FFG) avait d'ailleurs adressé une motion en 2005 pour demander au Ministre d'accélérer le processus - le gouvernement dépose un projet de loi sur le bureau du Sénat le 28 août 2006 ; il ne sera étudié par les sénateurs qu'en décembre 2007 pour un vote en 1ère lecture le 8 janvier 2008.

Ce projet ne concerne pas que les délais de communication, ceux-ci nous intéressant en premier, mais toute une série de dispositions sur le droit applicable aux archives, le statut juridique des archives des autorités politiques, la protection des archives publiques et privées, en tout une vingtaine d'articles. Lors de ses auditions au Sénat puis à l'assemblée nationale, la FFG a particulièrement argumenté sur l'article 17, celui concernant les délais de communication en demandant leur raccourcissement d'au moins 25 ans et si possible 50 ans. (...)

Les nouveaux délais de communication seront les suivants : (cf. J.O. du 16.07.2008, page 11328. n.d.l.r.)

Registres d'état civil naissance et mariages 75 ans

Minutes et répertoires des notaires 75 ans

Recensement 75 ans

Archives judiciaires 75 ans

Dossier personnel 50 ans

Dossier avec secret médical 120 ans après la naissance.

La Fédération se félicite de ces avancées pour lesquelles elle a beaucoup œuvré depuis des années ; elle a le sentiment d'avoir bien rempli sa mission.

M.Sementery

(extrait du n ° 144 – septembre 2008 du bulletin « Flash fédération » de la revue française de généalogie)

SORTIE DANS LA COMMUNE DU MARIN LE SAMEDI 06 DECEMBRE 2008

Dans le cadre de son activité culture et loisirs mais aussi pour rendre compte des travaux accomplis, l'AMARHISFA organise une sortie au Marin dont voici les grandes lignes : nous partirons de Fort de France dès 7h30 pour être accueillis à 9h par l'Edilité .

Au programme :

- Présentation de la Commune

- Aperçu sur l'histoire du Marin - intervenant : Henri GUSTO

- Les DUQUESNAY au Marin - intervenant : Osman DUQUESNAY

- Communication sur les registres d'individualité de la commune du Marin, à partir des travaux de dépouillement réalisés par Maggy BAUDIN et Pauly HELMANY et de l'indexation informatique réalisé par Micheline et Guy SOBESKY avec l'aide de Joseph JEREMIE - intervenant : Guy SOBESKY.

- Cette communication sera suivie d'une étude sur l'histoire des familles à travers ces registres

- intervenant : Emmanuelle CLAIRIS-GAUTHIER.

- Remise officielle à l'Edilité des résultats des travaux réalisés par notre association sur les registres d'individualité de la commune

- Est prévue également une visite commentée de l'église du Marin suivie d'un déjeuner au restaurant « Le Man Soufran » au Cap Chevalier

DATE A RETENIR : ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JANVIER 2009

Réservez-nous cette journée !venez-y nombreux !

INFOS, INFOS...

Rappel cotisations : Notre trésorier constate qu'un certain nombre d'adhérents ne sont pas à jour de leur cotisation 2008. Veuillez vous rapprocher d'Y. Saint-Louis-Augustin (tél. 06 96 25 12 63) ou d'un autre membre du bureau ou encore adresser votre contribution de 35 euros à AMARHISFA, BP 902, 97245 Fort de France cedex.

La reprise des ateliers d'aide à la recherche en généalogie se fera début 2009 : des précisions seront apportées ultérieurement.

Le 20^e congrès national de généalogie organisé par le cercle généalogique de la Brie se tiendra du 22 au 24 mai 2009 à CHAMPS SUR MARNE -MARNE-LA-VALLEE (77420) sur le thème : «Des foires de Champagne aux cités ouvrières». Les inscriptions sont déjà ouvertes : avant le 31 décembre un tarif préférentiel vous sera proposé ; sinon, les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 mars 2009.

Site à consulter : <http://cgbrie.free.fr>